

CHARTRE ADOS CENTRE 7P-11S



Ados Centre AISGE



Le Centre des Jeunes « Ados Centre AISGE » de Genolier et environs propose des activités et un accueil libre **aux jeunes de 7P-11S fréquentant l'école de Genolier et/ou habitant les communes de l'AISGE les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h15-18h30 ainsi que le mercredi de 12h-17h30.**

Les prestations englobent un accueil libre, des ateliers créatifs et artistiques, des sorties les mercredis après-midi, des activités plein air et sportives les midis à la salle de gym du Gossan et les après-midis à la salle de gym du Cordex.

Pour accéder au Centre des Jeunes, il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne sur le site de l'AISGE et de payer la cotisation annuelle de **100 CHF pour une année scolaire** (bulletin envoyé par poste). Les formulaires sont mis en ligne à la fin de chaque année scolaire. A noter qu'il n'y a pas de limite d'inscriptions et que la cotisation reste au même montant, peu importe la date d'adhésion. Les jeunes ayant payé cette cotisation peuvent fréquenter le Centre après le repas et l'après-midi. Le Centre ne fonctionne pas comme une UAPE : l'adhésion permet un accès libre au Centre, sans contrôle des présences.

Chaque année scolaire, en août/septembre, une soirée est organisée pour permettre aux parents de visiter le Centre et de poser leurs questions. De plus, une visite peut être planifiée pour les parents et futurs élèves de 7P en juin si nécessaire.

Pour tout besoin, vous pouvez contacter la Directrice du Centre, Mélissa Pasche, par téléphone au : 079 476 82 95 ou par mail : melissa.pasche@aisge.ch

L'accueil libre

L'accueil libre fonctionne sur un principe de la libre adhésion. Il s'agit d'un espace de liberté accompagnée où les jeunes peuvent se rencontrer, travailler, se reposer ou s'amuser dans un cadre sécurisé. Le jeune est donc libre de venir ou non, d'agir selon ses envies et ses motivations dans le respect de l'autre, du lieu, de son environnement et du matériel.

Cette pratique nécessite un contrat de confiance entre le jeune, les parents et l'équipe d'animation. **Cet accord est essentiel.**

En accueil libre, l'enfant peut agir librement :

- Décider lui-même de ce qu'il souhaite faire, comment le faire, avec quels matériaux et avec qui.
- Apprendre la vie en collectivité dans un cadre différent de celui défini par l'école.
- Partir et revenir : **un enfant n'est jamais obligé de rester au Centre des Jeunes, il est là parce qu'il en a envie.** En effet, s'il le souhaite, il a la possibilité de rentrer chez lui ou d'appeler ses parents pour qu'ils viennent le chercher (selon l'accord mis en place avec eux). Le Centre met à disposition un téléphone afin que les jeunes puissent appeler leurs parents en cas de besoin, et vice versa.

- **Le Centre est responsable des membres uniquement lorsqu'ils sont dans les locaux du Centre et sur les lieux/sorties où se déroulent les activités. En dehors du temps scolaire, ce sont les parents qui sont responsables de leurs jeunes.**

Cette charte s'applique à toutes les activités ayant lieu dans le cadre du Centre et doit être lue et approuvée par les jeunes fréquentant les locaux ainsi que leurs représentants légaux.

Afin que chacun puisse se sentir bien, participer et se divertir sereinement, toutes celles et ceux qui viennent dans les locaux et prennent part aux activités du Centre s'engagent à respecter les valeurs et les points de la charte suivante :

Le respect

Chacun-e s'engage à faire preuve de respect envers soi-même et envers les autres et l'équipe d'animation en veillant à son langage et son comportement. De même, chacun-e respecte les lieux et le matériel mis à disposition. Le respect représente une valeur fondamentale pour garantir le vivre ensemble et le bien-être du groupe. **En cas de non-respect du matériel, l'équipe d'animation se réserve le droit de demander un remboursement ou une réparation de celui-ci.**

La solidarité et la tolérance

Lors des accueils libres et des activités du Centre, chacun-e veille à adopter une attitude d'ouverture d'esprit et de tolérance face aux autres, à leurs différents âges, genres, origines, manières de penser, préférences musicales et vestimentaires, habitudes, religions, sexualités etc.

Le Centre encourage à adopter un esprit d'entraide et de soutien mutuel dans toutes ses activités et s'engage à favoriser le dialogue et l'échange permettant ainsi l'expression de chacun-e.

Le bien-être et le plaisir

Le Centre est un lieu convivial où chacun-e peut se divertir, se détendre et exprimer sa créativité dans une ambiance agréable. L'équipe d'animation s'engage à proposer des activités saines et variées contribuant au bien-être et à la cohésion sociale, de manière à encourager la participation de chacun-e à la vie du Centre.

Points de règlement

- **La fumée et l'alcool ainsi que les substances illicites sont interdites dans les locaux et dans le périmètre scolaire pendant les heures d'ouverture du Centre.** Afin d'assurer la sécurité de tous, nous n'accueillons pas quelqu'un qui serait sous l'emprise de psychotropes. Cependant, l'équipe d'animation reste ouverte et à disposition pour toute discussion ou échange autour de ce sujet.
- Les règles spécifiques aux différentes activités doivent également être respectées.

Ma présence dans les locaux ainsi que ma participation aux activités du Centre signifient que j'ai lu et que j'accepte la charte et ses différentes règles.

En cas de non-respect de celles-ci, l'équipe d'animation se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'accès au Centre (la cotisation annuelle de 100 CHF ne sera pas remboursée) et prendra les mesures qui s'imposent tout en privilégiant le dialogue et l'écoute.